



L'économie circulaire dans le cinéma français : état des lieux en 2022

PUBLICATION PERSONNELLE : Richard Brauner

SUJET : Quid de la démarche d'économie circulaire dans le cinéma et l'audiovisuel français et comment la renforcer ?

INTRODUCTION – C'EST QUOI CE BINZ ? : pourquoi cette publication ?

“Aujourd’hui, on considère que l’activité cinématographique (...), à l’image de ce qui se passe dans tous les autres secteurs économiques, connaît des contraintes énergétiques, a des impacts sur l’environnement et participe au réchauffement climatique”

Leslie Thomas, Secrétaire Générale du CNC*¹

(* = voir sources en annexe page 11)

Quel public visé ?

Ce document est rédigé à l'adresse des acteurs engagés dans la démarche EC et qui sont extérieurs à l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel. En effet, comme toute industrie, celle-ci a ses propres particularismes qu'il est important de saisir afin de cibler les bons interlocuteurs avec les bonnes solutions. Cette publication est donc à lire comme un guide macro pour nouveaux venus.

Quelle approche ?

L'industrie du cinéma comporte plusieurs branches avec des produits formatés selon le support de diffusion (*cinéma, télévision, jeux vidéo, radio*). Ainsi, pour simplifier le propos, cette publication va se concentrer sur la création et la diffusion d'oeuvres que nous appellerons, par convenance, des *films*, quelle que soit leur nature et leur format.

Quel état des lieux ?

Il faut savoir qu'en France, le cinéma et l'audiovisuel sont chapeautés par le CNC*¹ (*Centre National du Cinéma et de l'image animée*), lui-même sous l'égide du Ministère de la Culture.

Bien qu'il n'y ait à ce jour que peu d'analyses détaillées sur le sujet, nous tenterons ici de cerner les grands points d'impacts écologiques et sociaux de l'industrie, les actions entreprises pour les améliorer et le chemin à suivre pour développer et pérenniser le virage vers une économie circulaire. A cette fin, ce papier développera la réflexion en quatre parties, suivies par une synthèse de l'analyse et des propositions d'axes à privilégier pour développer une démarche d'E.C. pérenne :

- un Polaroid du poids de ce secteur dans l'économie française et mondiale ;
- les actions entreprises par différents acteurs ;
- l'analyse du contexte environnemental présent et à venir (*SWOT*) ;
- un aperçu d'actions entreprises au niveau national
- la synthèse et quelques pistes à développer.

Allez, c'est parti.

I DES FRÈRES LUMIÈRE À HOLLYWOOD : survol d'une industrie

Lors du premier tour de manivelle pour capter l'arrivée de cette puissante locomotive à vapeur dans la gare de La Ciotat en 1896*⁴, les célèbres frères Lumière soupçonnaient-ils les conséquences que leur geste atteindrait plus d'un siècle plus tard ?

On peut en douter, tant l'industrie du cinéma s'est rapidement développée. Moins de 25 ans plus tard, il est devenu parlant (*fin des années 20*⁴*), puis couleur (*années 30*⁴*), puis CinémaScope (1953*⁴) et les films en 3D sont aujourd'hui monnaie courante... En 2019 plus de 240 ont été produits en France*⁵ (*cinéma et télévision confondus*) et près de 210 000 de personnes ont été directement employés*⁶; plus de 266 000 en Inde*⁷ ou 439 000 aux Etats-Unis*⁸ et représenter un marché mondial évalué entre 136 et 235 milliards de dollars en 2020, selon les sources*⁹. Plus inquiétant, en 2019, les spécialistes du SHIFT Project ont estimé que, lors de la production d'un long métrage de 90 minutes, l'emprunte équivalente carbone (*EqC*) tournerait autour des... 750 T !*¹⁰



II L'EC ET LA RENCONTRE DES TROIS TYPES : le début d'une démarche

Avant de se lancer dans une analyse circulaire de ce monde grouillant et farouchement indépendant pour certains, il est important de clarifier ce que le terme *Cinéma* englobe et comment tout cela s'articule. Pour ce qui nous concerne ici en France, cela couvre tout ce qui peut être considéré comme un *film*, que ce soit avec des acteurs ou des dessins animés, des jeux vidéo et même des oeuvres radiophoniques*¹¹.

Pour le CNC, il est question d'oeuvres *cinématographiques* ou *audiovisuelles**¹¹ qui s'articulent comme

suit :

Le cinéma concerne tout film (*fiction, documentaire, animation 2D, 3D, expérimental etc.*) ayant obtenu un visa d'exploitation et destiné à être projeté dans des salles de cinéma^{*11}.

L'audiovisuel couvre les œuvres créées pour la télévision, à l'exclusion de certains formats spécifiques (*journaux et émissions d'information ; variétés ; jeux...*). Les jeux vidéos ainsi que les œuvres radiophoniques sont comprises dans l'audiovisuel^{*11}. Ce qui n'est pas le cas pour la musique qui relève d'un autre milieu.

Dans le but de clarifier les procédures et d'identifier les acteurs potentiels, disons qu'il y a globalement trois secteurs distincts, trois types d'acteurs, qui interviennent dans le cycle de vie d'un film :

1) la production

De même que pour tout business qui doit vendre quelque chose pour être viable, le cinéma doit fabriquer un film avant de pouvoir le vendre. Pour parvenir à cette fin, il faut une histoire, la tourner, la monter et finalement la mixer. C'est de ça qu'il s'agit lorsqu'on parle de *Production*.



L'ensemble est géré par une société de production qui est en charge de cette aventure. Il en va de même pour l'audiovisuel, la seule différence étant le budget, qui est souvent beaucoup moins garni. Pour rester schématique et concis, disons que la plupart des lieux de travail (*cf. écriture et tournage*) ainsi que les personnes employées (*cf. techniciens et comédiens*) font parties d'opérations ponctuelles, montés pour l'occasion et dissoutes une fois la tâche accomplie. Cette configuration ne concerne pas les studios fixes (*tournage ; montage ; animation etc.*). Pour les acteurs de la phase de Production (*pré-production, tournage, post-production*), l'attention est principalement focalisée sur la réussite esthétique et technique du film. Bien sûr, leur rayon d'action est limité par le budget (*l'argent reste toujours le nerf de la guerre !*), toujours surveillés de près par les producteurs, mais, en général, l'aspect économique n'est pas la priorité, mais plutôt l'imagination et la sensibilité.

2) la distribution

Nous voici à la phase 2 du cycle de vie d'un film : le montrer au public. Ici, le cinéma et l'audiovisuel divergent, principalement à cause des plateformes utilisées (*salle de cinéma/ télévision - ordinateur etc.*). Même les acteurs concernés peuvent présenter des profils assez différenciables (*cinéma, audiovisuel*). Mais ne rentrons pas trop dans les détails.

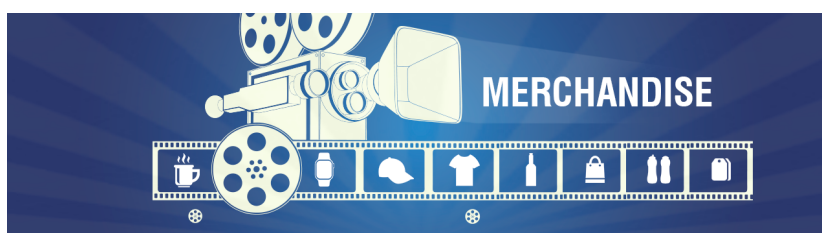
En adoptant une vision macro, on peut affirmer sans risque de sur-généraliser que la distribution nécessite une grosse consommation énergétique et fini par générer énormément de déchets de toutes sortes, même s'il y a des spécificités à prendre en compte. Pour le cinéma, il est question de salles de projections accueillant un public cinéphile qui se déplace pour l'évènement, alors que dans l'audiovisuel il s'agit de livrer le produit directement au public par le biais de techniques diverses (*cf. fibres, ondes etc.*). Il est clair que les moyens de contrôle sur la "consommation" de son produit, voire les priorités, ne sont pas toujours les mêmes. Pour se faire tout de même une idée, toujours selon les analyses du SHIFT Project^{*10}, l'énergie consommée, les déchets produits par les spectateurs (*90% des émissions sont liées aux déplacements des spectateurs*) l'ensemble des 2000

cinémas français émettraient en moyenne 1,07 millions TeqCO², soit l'équivalent des émissions générées par la population de Nancy sur une année^{*12}.



3) la marchandisation

A cette étape, qui intervient généralement après la sortie du film, les produits film *ciné* et *télé* se rejoignent pour venir garnir les rayons de nos magasins de peluches diverses, de costumes, de jeux vidéo, de DVD etc. Hormis quelques exceptions (cf. *TF1*, *Diaphana Productions/Distribution* etc.), le secteur n'est que peu traité par acteurs ciné/audiovisuel ce qui limite la zone d'influence des instances du cinéma. Ici, nous entrons dans l'univers du commerce. Un tout autre monde avec de toutes autres tutelles.



Chacun dans leurs environnements respectifs, les acteurs de ces trois étapes ne présentent pas vraiment les mêmes profils, chacun se concentrant sur son cœur de métier avec différents types de *personnae* nécessaires à cerner pour identifier et aborder les partenaires potentiels en accord avec les *possibles et attendus* propres à chaque domaine.

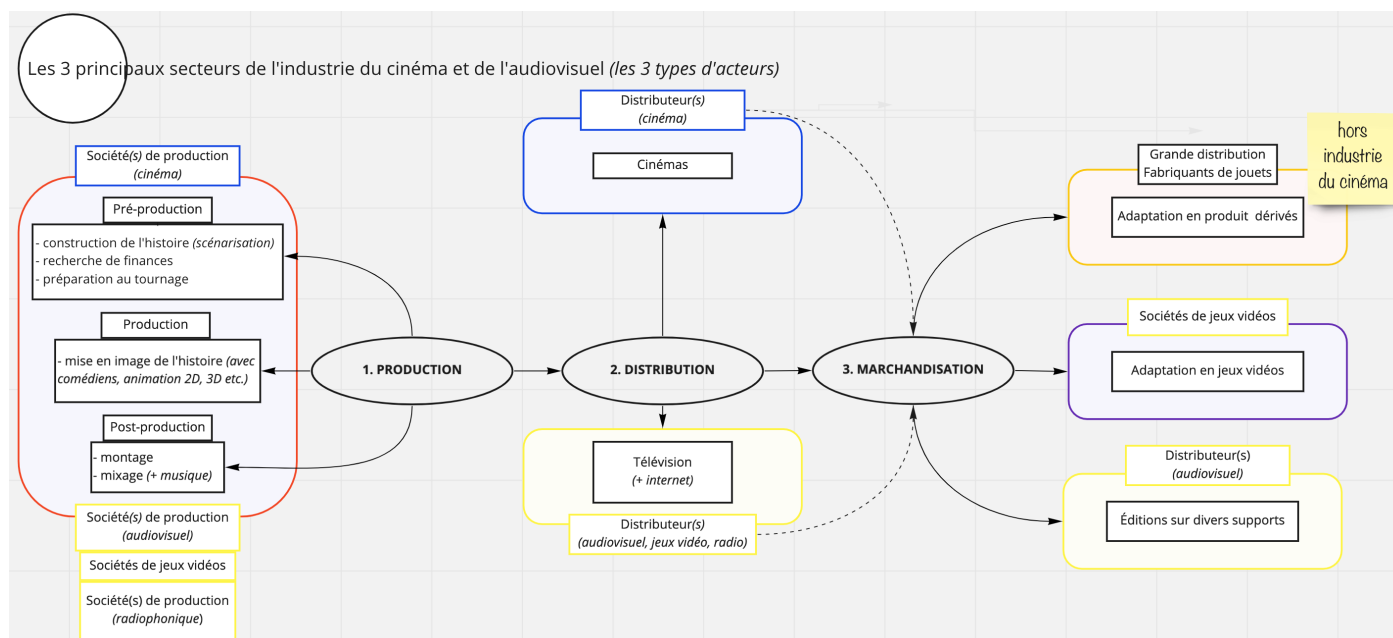
III LE CINÉMA SAUVÉ DES EAUX : lers premiers pas

Bien qu'il n'existe à ce jour que peu d'outils pour analyser correctement la situation, il semble qu'à titre individuel l'intérêt pour les démarches éco-vertueuses varie selon la sensibilité de chacun. Il y a de ce fait, différentes démarches d'économie circulaire locales, ou ponctuelles (*quelques exemples sont rapportés plus bas*). Sur le plan national, par contre, il n'y a pas grand chose à déclarer, hormis quelques expériences éparse, par exemple les séries TV "*Plus belle la vie*", produite par France Télévision en 2017 ou "*Le Baron Noir*" créée quelques années plus tard par Canal+, qui portaient leur focus sur la restauration sur les tournages, les transports, l'édition des scripts etc.^{*13}.

En clair, tout reste à faire.

C'est cette absence de dynamique concertée qui, en 2019, a poussé l'État à se saisir du sujet et à engager une démarche d'économie circulaire dans l'industrie.

Figure 1: les 3 principaux secteurs de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel



En France, le cinéma et l’audiovisuel sont chapeautés par le Centre National du Cinéma et de l’image animée (CNC), lui même sous l’égide du ministère de la culture^{*1}. En 2019, le coup d’accélérateur impulsé par le gouvernement pour définir un cadre clair de démarches éco-vertueuses a permis la mise en place du *Plan Action !* Qui a officiellement démarré le 30 juin 2021^{*1}.

Ce plan est prévu sur trois ans et concerne deux des trois secteurs décrits plus haut (les trois types d'acteurs : *Production, Distribution, Marchandisation*) et doit se dérouler comme suit :

- 2020 : introduction du dispositif “*Services Publics Eco-responsables*” (SPE)^{*14} avec la mise en place de 20 mesures obligatoires au sein du CNC concernant aussi bien la mobilité des agents, une politique d’achats plus éco-responsables, une alimentation plus respectueuse de l’environnement, la réduction de la consommation d’énergie dans les bâtiments publics, la réduction des produits phytopharmaceutiques, et même l’économie circulaire et le numérique responsables.
- 2021 : lancement du *Plan Action !* par le gouvernement^{*1} comprenant, entre autres :
 - La création d’une commission d’experts pour présenter un rapport d’analyse de la situation présente et faire des propositions concrètes au CNC qui a rendu son premier rapport début 2022 construit autour de quatre thématiques au cœur des enjeux environnementaux : les moyens techniques ; la mobilité ; l’approvisionnement et la gestion des déchets ; les enjeux numériques. Cette commission est composée d’Aurélien Bigo (*ingénieur en géologie spécialiste de la transition énergétique dans les transports*) de Marie Carrega (*ingénieure environnement à l’Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique*), de Maxime Efoui Hess (*ingénieur et chef de projet à The Shift project*) et de Clémence Lacharme (*consultante chez Carbone 4, cabinet spécialisé dans la transition énergétique*)
 - La préparation de nouvelles formations professionnelles *Éco-Manager*
 - L’introduction de cours sur l’économie circulaire dans plus de 60 écoles de cinéma et de l’audiovisuel (*rentrée 2022*)
- 2022 : conclusions du rapport définitif des experts pour poser des premières bases pour la transition écologique
- 2023 : création d’outils d’analyses standardisés pour l’industrie (*par exemple : un calculateur carbone des heures travaillées*)
- 2024 : mise en place de nouvelles règles éco-vertueuses déterminant l’obtention de l’agrément CNC pour toute création d’oeuvre

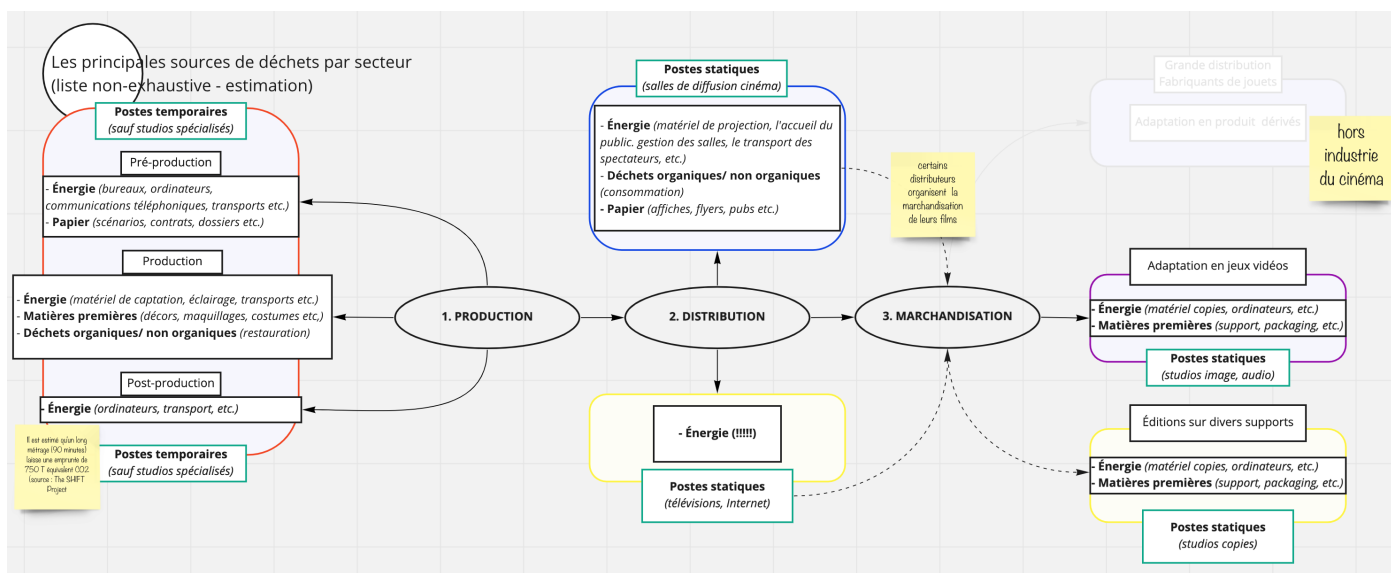


Figure 2 : les principales sources de déchets par secteur

Quelques chroniques d'héros ordinaires

Malgré la situation balbutiante, il y a des acteurs consciencieux qui s'appliquent de leur côté, à suivre une démarche éco-vertueuse. Beaucoup d'initiatives sont nées par pragmatisme d'autres par choix et n'impliquent que des actions personnelles, alors que d'autres, plus visibles, sont le résultat d'une réflexion plus concertée. En voici quelques exemples :

- **LA RESSOURCERIE DU CINÉMA*¹⁵** - Située en région parisienne, cette association propose une ressourcerie d'éléments de décor ayant servis pour un tournage, des ateliers d'éco-conception et des espaces de tournages légers.
- **ECO PROD*¹⁶** - Fondée par certains des acteurs les plus importants du secteur (*France Télévision, TF1, Canal +, le CNC, l'AFADAS entre autres*) l'association loi 1901 a pour ambition de "faire avancer et de fédérer tous les acteurs du secteur en les engageant dans des pratiques environnementales vertueuses."
- **LES FÉES SPÉCIALES*¹⁷** - Située sous le soleil du midi, cette petite société de production de films d'animation 2D au panier bien rempli ("*Kirikou et la Sorcière*", réalisé par Michel Ocelot ; "*Dilili à Paris*", aussi de Michel Ocelot ; "*Josep*" d'Aurel ; "*Antarctica*", pour Arte ; *Congrès mondiale de la nature*, pour l'UICN etc.), il est question ici d'utilisation de parcs d'ordinateurs énergivores, liée au temps nécessaire pour les calculs de rendus d'images 2D. L'équipe dirigeante cherche constamment à réduire leur impact par l'achat de matériel d'occasion, la rationalisation des systèmes de refroidissement des ordinateurs (*nodal*) et la réduction de la consommation d'électricité. En cas de gros besoins de calcul, "[ils font] appel à une société de fermes d'ordinateurs, *Qarnot*¹⁸*, qui ré-emploie la chaleur diffusée par les disques durs pour chauffer des bâtiments HLM", raconte Flavio Perez, directeur technique des Fées Spéciales.



- L'INEC*19 - organisateurs du festival du film “sociétés en transitions” qui propose des projections de films et des colloques consacrés à l'économie circulaire

IV ATMOSPHÈRE, ATMOSPHÈRE ? : une première analyse

Tentons maintenant de cerner le contexte dans lequel évoluent le cinéma et l'audiovisuel face au concept de l'économie circulaire. Une analyse SWOT (*MOFF*) permet de percevoir les différentes influences en présence.

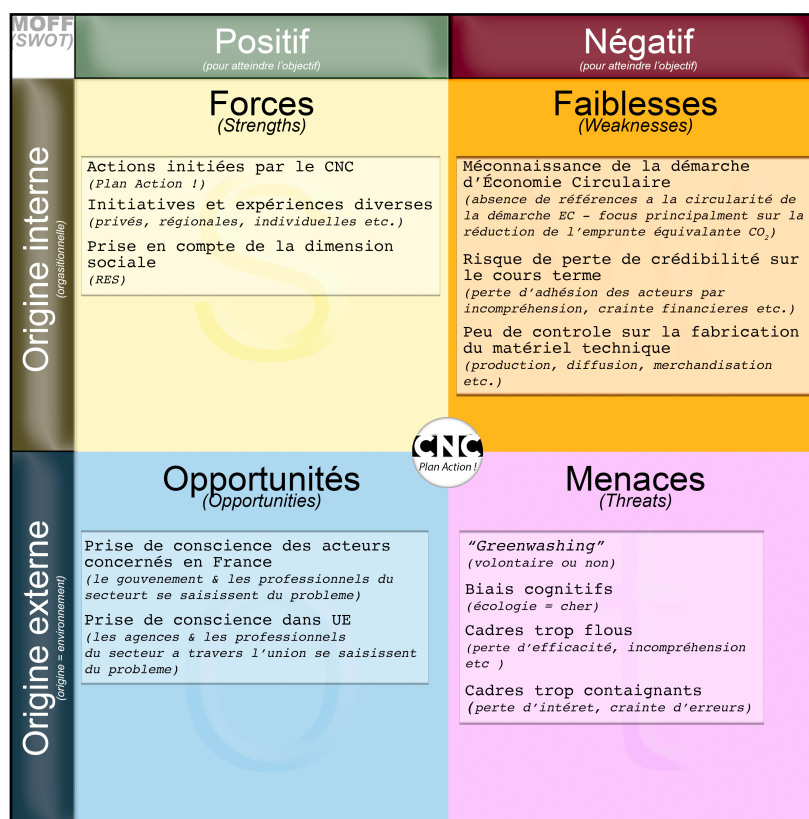


Figure 3 : Analyse Matrice MOFF (Menaces, Opportunités, Analyse Matrice MOFF (Menaces, Opportunités, Forces, Faiblesses - SWOT)

Dans la colonne de gauche, les forces et opportunités sont nombreuses. Depuis peu, certes, mais la prise de conscience est réelle à tous les échelons et, comme nous l'avons vu plus haut, il y a de plus en plus de démarches, sinon *éco-circulaire*, au moins *éco-vertueuses* qui se développent.

Du côté droit, les faiblesses et menaces. Leur poison vise avant tout ce qui attire à la crédibilité et la clarté de la démarche. S'il n'y a pas de raison de douter de la réalité des dégâts causés par leur profession, d'aucuns risquent de s'accrocher à des idées reçues (*écologie* ≠ *économie*) ou de limiter leurs efforts à la réduction des déchets sans tenir compte aux potentiels de circularité lorsque cela est possible.

Un autre risque à prendre en compte, concerne la communication. Le cinéma (...) est un milieu de communication, peuplé en grande partie d'individus hautement qualifiés et farouchement indépendants. Il y a aussi des hommes/femmes d'affaires, des requins et même des cuistots. Il ne faut pas se tromper de discours, il en va de l'efficacité et l'implication des acteurs concernés.

V FAST & FURIOUS: argumentaires et recommandations

Alors, que peut-on conclure suite à cette rapide analyse systémique de ce milieu complexe et parfois compliqué ?

Malheureusement, le temps imparti dans le cadre de la formation ne laissant qu'un temps très limité à cette étude, il faut se contenter d'une vision macro de la situation et la pertinence de l'argumentaire s'en trouve forcément limité.

Une fois cela dit, il est tout de même aisé de reconnaître que le terrain est favorable à toute tentative d'EC, avec des synergies déchets/ ressources déjà existantes, la mise en avant de "*consommation responsable*" (*économies d'énergie, d'articles et de structures bureautiques etc.*) et le coup d'accélérateur du CNC pour mettre de l'ordre dans la législation et poser un cadre clair, comme décrit précédemment.

Tout ceci montre bien la bonne volonté de la majorité des parties impliquées. Et ça, c'est une sacrée bonne nouvelle.

Pour ce qui est des recommandations, restons modestes et concis; le travail d'analyse est loin d'être complété et le chantier ne fait que commencer. Il me semble tout de même se dégager dans l'immédiat 2 focus dans lesquels, nous, designers en économie circulaire, pouvons contribuer de façon constructive :

1) Participer aux démarches de réduction des déchets et gaspillages d'énergies sur les tournages :

Pour cela, il faut :

- développer la visibilité des nombreux réseaux existants partout sur le territoire et faciliter le contact direct entre les différents professionnels concernés afin de fluidifier ces démarches à chaque tournage (*cf. électricité, scénographie, restauration, régie transports etc.*)
- Réfléchir aux outils techniques liés aux tournages et identifier les leviers pouvant influencer sur la fabrication de leurs produits (*cf. Caméras, objectifs, micros etc.*)
- développer la notion de *synergie* professionnelle pour arriver à une approche *systémique* de ces démarches et de leur évolution dans le temps.

2) Identifier et faciliter les potentiels pour des démarches EIT*²⁰ :

Étant donné les nombreux "blocs" qui participent activement à la fabrication et la durée de d'un film, il est pertinent de séparer ceux qui ne sont assemblés que pour la durée de la production et qui ont, de par leur nature *Ad Hoc*, une existence limitée dans le temps (*ex : l'équipe de tournage*) et ceux qui perdurent. Cela inclut autant les sociétés de productions que les salles de cinéma, les studios de prises de vues que les ressourceries de matériaux de décors, les festivals de films que les mairies des localités concernés pour ne citer que ceux-là. Leur principal point commun est la consommation d'énergie. Il y a là un besoin gargantuesque d'énergie. Pour alimenter les bâtiments (*locaux, studios, chaînes de télévision etc.*), l'utilisation extensive d'outils digitaux (*calcul d'effets spéciaux, post-production audio etc.*), les nombreux transports (*matériaux, spectateurs etc.*) pour ne citer que quelques exemples.

De fait, il y a multiples possibilités d'inclure ces blocs à des démarches EIT déjà existants, par exemple en développant la mutualisation des accès en énergie, en encourageant le circuit court pour les friandises vendus dans les salles de cinéma ou en optimisant les transports en commun lors de festivals de film. Les possibilités sont diverses. Certains ont commencé à y pourvoir, mais tant reste à faire.

Conclusion

Bien que le chantier soit encore immense, il y a, dans cette analyse, matière à se réjouir : la forte majorité des acteurs concernés ne demande qu'à y participer concrètement et les autorités de tutelle ont pris le sujet à

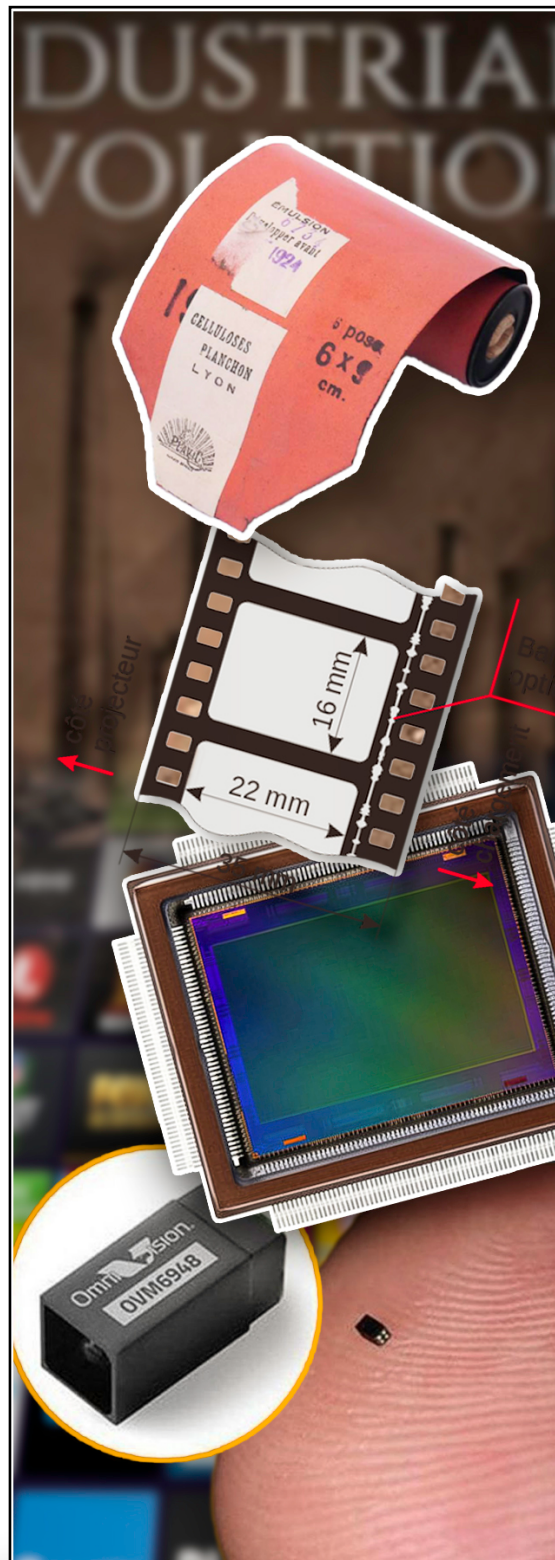
bras le corps. Le cocktail semble parfait pour avancer concrètement sur le chemin d'une industrie cinématographique plus éco-vertueuse. A nous d'y participer...

Une question, cependant, continue à me tarauder : comment faire pour mieux visibiliser toutes ces démarches existantes ? Beaucoup de professionnels ignorent tout de ces offres, alors que des solutions sont souvent à portée de main.



THANK YOU AND GOOD NIGHT : remerciements

Les informations présentées dans l'argumentaire proviennent d'informations publiques d'acteurs impliqués, et de quelques interviews de professionnels. Je voudrais tout particulièrement remercier Mme Anastasia Bec (*chargée de relations publiques au CNC*), qui a pris le temps de répondre à toutes mes interrogations sur la démarche éco-vertueuse du CNC, et les intervenants de la formation "*Designer en économie circulaire*" encadrée par Villette Makerz*² qui m'ont accompagné dans mon analyse, ainsi que mes collègues apprenants pour leur soutien et multiples échanges fructueuses.



L'AUTEUR : Deux ou trois choses que vous saurez de lui

- Chef monteur depuis plus de 30 ans (*news, documentaires pub, courts métrages, clips promos*)
- Réalisateur (*courts métrages, clips démo*) - Formateur technique utilisateurs (*TV Broadcast*)
- Responsable de processus et de formations techniques utilisateurs TV (*Al Jazeera English - news*)
- Designer en Économie Circulaire
- BFA en Film/Vidéo (*équivalent licence*) au California Institute of the Arts, Valencia, CA, USA - ([lien](#))

ANNEXE I – Les sources

NOTE : dû à l'impact du covid-19 sur l'industrie en 2020 et 2021, tous les chiffres concernent l'année 2019, sauf autrement précisé.

- *1_ **“Lancement par le CNC du Plan Action ! Pour une politique publique de la transition écologique et énergétique”** - CNC - ([lien](#)) - Vidéo de présentation : ([lien](#))
- **“Les missions du CNC”** - CNC - ([lien](#))
- *2_ **“Villette Makerz”** - Tiers Lieu et centre de formation en démarches d'économie circulaire - ([lien](#))
- *3_ **“L'Arrivée d'Un Train En Gare De La Ciotat”** - vidéo YouTube ([lien](#))*
- *4_ **“Chronologie du cinéma”** - Wikipedia ([lien](#))
- *5_ **“Bilan du CNC 2019”** - CNC ([lien](#))
- *6_ **“L'audiovisuel en France : un portrait statistique inédit des entreprises, des salariés et des métiers”** - AFDAS ([lien](#))
- *7_ **“Employment in the film industry across India in financial year 2019, by impact”** - Statista ([lien](#))
- *8_ **“Total employment in U.S. motion picture and sound recording industries from 2001 to 2021”** - Statista ([lien](#))
- *9_ (136mi) **“Film industry”** - Wikipedia ([lien](#))
(235mi) **“Global Film and Video Services Market Report 2021”** - Business Wire - ([lien](#))
- *10_ **“Décarbonons la Culture”** - The SHIFT Project - ([lien](#))
- *11_ **“Qu'est-ce qu'une oeuvre cinématographique et audiovisuelle ?”** - CSA - ([lien](#))
- *12_ **“Transition Environnementale Du Cinéma : Où En Sommes-Nous ?”** acap - ([lien](#))
- *13_ **“Tournages responsables » : les séries se mettent au vert”** - WebMedia - ([lien](#))
- *14_ **“Les services publics éco-responsables, c'est tout un art”** (SPE) - CNC - ([lien](#))
- *15_ **“La ressource du cinéma”** - The Robin Hood of wood - ([lien](#))
- *16_ **“EcoProd”** - ([lien](#))
- *17_ **“Les Fées Spéciales”** - ([lien](#))
- *18_ **“Calcul haute performance décarboné”** - Qarnot ([lien](#))
- *19_ **“Festival du film “sociétés en transitions””** - Institut National du Cinéma Circulaire ([lien site](#)) - ([lien festival](#))
- *20_ **“EIT - Écologie Industrielle et Territoriale** - ([lien](#))

NOTE : Photo originale page 3, “1) production” : © Ralf Roletschek